

Exposition Natura 2000

Quelques éléments pour lire le document :

1/ rédaction du texte « au kilomètre », puis
2/ découpage et réorganisation en panneaux.

- proposition de **3 niveaux de lecture**, pour hiérarchiser au mieux l'information,
- proposition de **rubriques de couleurs** : études préalables / actions à venir / réalisations concrètes, pour baliser la lecture,
- suggestion de **bandeaux de couleur** pour préciser le site Natura 2000 :
 - Zone de montagne : **bandeau vert** « Natura 2000, Arve-Giffre », pour les 4 exemples illustrés,
 - Zones de plaine : **bandeaux bleus** « Natura 2000 de la Cluse d'Annecy » et « Natura 2000 de l'Albanais ».
- dès que possible, les informations secondaires sont « sorties » du texte et mis en **légende de photo**, pour alléger le tout...
- **une espèce animale ou végétale** illustre chaque site (photo + légende),
- le **témoignage** des acteurs apparaîtra dans une autre police, la même à chaque panneau,
- logos Natura 2000 et Ministère de l'Environnement et du Développement Durable **sur chaque panneau**.

Dernières propositions à revoir ou compléter :

- plusieurs propositions de titres pour 1.4 Pâturages
- proposition de paragraphe de présentation des sites de la Cluse du lac d'Annecy et de l'Albanais, dans la partie 2,
- éléments à supprimer éventuellement si le texte est trop long en italique et souligné dans le texte.

A- Information des panneaux satellites

1- Arve-Giffre

Bandeau vert sur les 4 panneaux Arve-Giffre :

Titre : Natura 2000 Arve-Giffre

1.1- Tourbières intra-forestières des Houches

Titre : Les tourbières, entre eau et forêt

Illustration : paysage des tourbières (photo JC Louis - tourbière Houches.jpg ou photo DJ-tourbière Houches.jpg)

+ carte de localisation

Niveau 1 de lecture (gros caractères) :

Au-dessus du village des Houches, six tourbières forestières inscrites dans le site Natura 2000 Arve-Giffre révèlent une richesse naturelle exceptionnelle.

Niveau 2 de lecture (caractères moyens) :

Jean-Claude Louis, technicien ONF, parcourt ces zones depuis de nombreuses années. Il témoigne : "Les tourbières des Houches se détérioraient peu à peu en se reboisant. Il fallait intervenir ou laisser se perdre ces archives vivantes. Mais le propriétaire (la commune des Houches) peut difficilement supporter seul le coût des travaux nécessaires. Grâce à Natura 2000 et ses financements, un inventaire et une cartographie des lieux ont pu être réalisés. Ils ont permis l'élaboration d'un plan de gestion définissant les interventions de réhabilitation nécessaires. Les contrats d'action Natura 2000 ont ainsi permis à la Commune des Houches de bénéficier de financements Natura 2000 pour réaliser ces travaux."

Sous-titre : Préserver, avec Natura 2000

Niveau 1 :

La commune des Houches, propriétaire et l'Office National des Forêts, gestionnaire, conjuguent leurs efforts pour préserver ces zones humides particulièrement fragiles. ASTERS, opérateur Natura 2000 désigné par le Préfet les accompagne dans leurs réflexions et la définition d'outils adaptés.

Niveau 2 :

- **des études préalables** : grâce à des financements Natura 2000, l'ONF et ASTERS ont élaboré une cartographie précise, ainsi que des notices de gestion, pour une gestion compatible avec les objectifs de préservation.

- **des actions à venir** : la commune des Houches pourrait s'engager dans un contrat Natura 2000 signé avec l'Etat, afin de protéger et de gérer ces milieux. Des travaux ciblés de déboisement et de débroussaillage permettront de maintenir les zones humides peu à peu colonisées par les broussailles. Une réflexion doit avoir lieu sur les aspects hydrauliques et la gestion des nombreux captages d'eau à proximité des tourbières.

Niveau 3, zoom sur une espèce + photo (petits caractères) (photo DJ-Dactylorhiza sudetica). Dactylorhiza savogensis, orchidée décrite pour la première fois aux Contamines-Montjoie il y a une dizaine d'années, et qui tire son nom de la région.

1.2- Pessières montagnardes et subalpines des Alpes

Titre : Au royaume de l'épicéa

Illustration : photo d'un paysage de forêt

Niveau 1 de lecture :

Sur le versant de Coupeau, au-dessus du village des Houches, les pessières ou forêts d'épicéas dévoilent un grand intérêt écologique, comme en témoigne la présence du lynx d'Europe, de la chouette chevêchette et de la gélinotte des bois. Au royaume de l'épicéa (70% des essences), se mêlent sapins, mélèzes et feuillus.

Niveau 2 :

Patrick Dole, maire des Houches et technicien ONF et M. Lebahy, ONF témoignent :

Sous-titre : Engager un développement durable de la forêt, avec Natura 2000

Niveau 1 :

Aujourd'hui, les partenaires s'orientent vers une gestion durable des espaces forestiers. La commune des Houches adopte les objectifs Natura 2000 et valide un plan d'aménagement innovant, précurseur sur le département.

Natura 2000 permet d'accompagner les orientations déjà effectives de la forêt de Coupeau. La protection des milieux naturels se poursuit, dans un secteur où la forêt évolue librement. Le versant concerné, peu exploité depuis plusieurs années, répond à une fonction de protection des sols et d'accueil du public.

A garder si texte pas trop long :

Niveau 3, photo + légende : (photo Ph Amiot-bois mort.jpg)

Garder des arbres morts sur pied, par exemple, participe à la biodiversité de la forêt. L'arbre vit une seconde vie, en hébergeant quantité d'insectes, de mousses et de champignons.

Niveau 2 :

- **des actions à venir** : un contrat Natura 2000 entre l'Etat et la commune propriétaire pourrait voir le jour, afin de réaliser des travaux en faveur de la gélinotte et de mettre en place des panneaux d'information ;
- par la suite, des outils de suivi permettront d'observer l'évolution de la forêt dans les secteurs non exploités.

Niveau 3, zoom sur une espèce, photo + légende : la gélinotte des bois

La gélinotte des bois se plaît dans les forêts peu exploitées, où alternent sous-bois riches et touffus offrant le gîte et le couvert et petites clairières propices à l'élevage des jeunes. Sa préservation passe par une exploitation forestière non intensive et une limitation des dérangements.

1.3- Tétrasyre

Titre : Le tétras-lyre, un emblème des Alpes

Niveau 1 - illustration photo tétras-lyre : (photo GLacroix-tétrasyre-Carla.jpg)

Le tétras-lyre, symbole de la montagne, suscite curiosité et fascination. La disparition du milieu où il niche et l'évolution des pratiques de la montagne (déprise agricole, hausse de la fréquentation) fragilisent les populations de tétras-lyre, aujourd'hui menacées.

Sous-titre : Créer une synergie, avec Natura 2000

La mobilisation des acteurs en faveur du tétras-lyre est un bel exemple de réussite. Grâce à une forte volonté locale, le milieu indispensable à l'oiseau a pu être restauré dans l'alpage de Pormenaz.

Niveau 2 :

- **des réalisations concrètes** : ensemble, la Commune de Passy, ASTERS, l'Association Communale de Chasse Agréée de Passy, la Fédération Départementale des Chasseurs et l'Espace Mont-Blanc ont engagé des travaux de gestion, en partie financés dans le cadre de Natura 2000. Une convention en cours pourrait formaliser cet engagement.

- **des actions à venir** : un accord avec le groupement pastoral pourrait se concrétiser par un contrat d'agriculture durable (CAD), contrat Natura 2000 en zone agricole.

Niveau 2

Témoignage : M. Gazzano, président de l'ACCA de Passy : "L'ACCA de Passy a entrepris de réhabiliter une vaste zone de nidification des tétras-lyres sur la réserve naturelle de Passy qui avait été totalement déserté par cette espèce remarquable. Cette opération a été réalisée en partenariat avec la mairie de Passy, ASTERS, la Fédération des Chasseurs de Haute-Savoie, Natura 2000 et Espace Mont-Blanc. Dès la fin de la première tranche des travaux, les tétras-lyres sont revenus en nombre sur cette zone."

Explication des liens par 3 photos, qui peuvent être reliées par des flèches :

Niveau 3 :

Photo 1 lande : (photo AB02-Moëde2.jpg)

A la limite supérieure de la forêt, dans la « zone de combat » entre l'arbre et la prairie, le domaine vital du tétras-lyre se dégrade peu à peu.

Photo 2 travaux de broyage (photo DJ04-Moëde géré4.jpg)

La végétation envahissante, composée d'aulnes verts et de rhododendrons a été broyée : l'oiseau pourra à nouveau nicher !

Photo 3 troupeaux :

Seuls les troupeaux peuvent maintenir efficacement les zones restaurées, afin que la lande ne reprenne pas le dessus. Cela implique un pâturage tardif, après nidification des oiseaux.

1.4- Plans de pâturage

Titre : Montagne pâturée, montagne vivante

Niveau 1 :

Rochers, zones humides et prairies aux fleurs éclatantes composent le paysage de Pormenaz. L'alpage est pâturé par de petits troupeaux de moutons dispersés, parqués au début de l'été. Les éleveurs pluri-actifs de Servoz cherchent à maintenir leur activité, malgré des conditions difficiles et un contexte économique peu favorable.

Sous-titre : Favoriser un développement durable de l'alpage, avec Natura 2000

Ou : Maintenir un pastoralisme garant de la biodiversité, avec Natura 2000

Ou : Conjuguer pastoralisme et biodiversité, avec Natura 2000

Niveau 1 :

A Pormenaz, la préservation de la biodiversité est intimement liée au maintien du pastoralisme. Les acteurs réfléchissent à une coordination harmonieuse.

Niveau 2 avec illustrations (photos des docs ASTERS et SEA) :

- ***des études préalables*** : dans le cadre de Natura 2000, la SEA -Société d'Economie Alpestre- et ASTERS travaillent avec les alpagistes à l'évaluation des alpages sur le plan environnemental et pastoral, pour la préservation des richesses naturelles et le maintien du pastoralisme. Les plans de pâturage s'orientent vers des actions concrètes.

- ***des actions à venir*** : par exemple, des abreuvoirs aménagés le long des parcours des animaux éviteraient que les moutons et les vaches ne piétinent ou surpâtent les zones humides, d'une grande fragilité. Des parcs pourraient être mis en place, dans certains secteurs à débroussailler ou à maintenir ouverts et une aide financière au gardiennage et à la conduite de troupeau est possible.

Niveau 2 - Témoignage SEA : Pierre Lachenal, Directeur de la SEA "L'élevage ovin en Haute-Savoie, composé de petits troupeaux, est fragile. Souvent déconsidéré et marginalisé, il pourrait, avec un appui technique renforcé et des aides adaptées, contribuer davantage, par la "force de tonte" qu'il offre, au maintien de l'équilibre herbe – arbres voire à la reconquête de zones stratégiques. Les zones Natura 2000 pourraient constituer des lieux d'expérimentation et de démonstration de l'utilité des troupeaux ovins en montagne."

Niveau 3 :

Photo 1 moutons et/ou vaches parqués :

S'ils sont gardés ou parqués, les troupeaux maintiennent efficacement les milieux ouverts, en limitant la progression de la lande à rhododendrons et à myrtilles.

Photo 2 zones humides : (photo AB02-Villy3.jpg ou AB02-Pormenaz-Servoz3.jpg ou AB02-Pormenaz-Servoz2.jpg)

Les zones humides de Pormenaz sont fragiles et demandent une gestion particulière.

Photo 3 zoom sur une espèce : la potentille des marais

La potentille des marais, ou comaret se distingue grâce à ses petites fleurs pourpres en étoiles. Les tiges et les rhizomes entremêlés forment des radeaux capables de recouvrir peu à peu toute l'étendue d'eau.

2- Plaine

2.1- Marais de la Cluse du lac d'Annecy

Bandeau bleu : Natura 2000 Cluse du lac d'Annecy

Titre : Des marais presque oubliés

Niveau 1 :

Les marais jouent un rôle hydraulique incontestable : ces véritables éponges naturelles filtrent et purifient l'eau, tout en régulant crues et basses eaux.

Ils constituent aujourd'hui un patrimoine naturel, riche d'une flore exceptionnelle à protéger. Après une forte régression, maintenant mis en évidence par l'inventaire des zones humides, ils demandent toute notre attention...

Sous-titre : Réhabiliter et gérer, avec Natura 2000

Niveau 2 :

- **des études préalables** : le site Natura 2000 de la Cluse du lac d'Annecy regroupe les réserves naturelles du Bout du Lac et du Roc de Chère, le marais de Giez, Doussard et Faverges et les sites de Saint-Jorioz. Chaque secteur se réfère à un document d'objectifs, fruit de la concertation locale.

- **des actions concrètes** : dans le cadre du programme Life « Nature et Territoires », plusieurs chantiers de broyage, fauche et débroussaillage ont déjà été menés. Ils permettent de restaurer des milieux diversifiés, peu à peu envahis par une forêt pionnière.

Niveau 2 - Témoignage : Renée POUSSARD, conseillère régionale, vice-présidente du Parc Naturel Régional du massif des Bauges, présidente de la section Rhône-Méditerranée du conseil des rivages des lacs : « Natura 2000 permet de bénéficier d'aides européennes, auxquelles s'ajoutent celles du Conseil Régional pour financer les actions de restauration des habitats naturels, les aménagements pour l'accueil du public et plus généralement permet de revitaliser notre territoire. »

Niveau 3 :

Photo 1 : foin de blâche (photo Marais Marcellaz géré 2.jpg Antoine Rouillon)

Autrefois indispensables à l'économie agricole traditionnelle, les marais produisaient la blâche, foin utilisé comme aliment ou litière pour le bétail.

Photo 2 : animation foncière ASTERS

L'animation foncière auprès des propriétaires a été animée par ASTERS, Conservatoire départemental des Espaces Naturels.

Photo 3 : travaux de gestion (photo Travaux giez 2004.1.jpg Antoine Rouillon)

Les mesures de gestion remplacent l'exploitation agricole traditionnelle, qui assurait la diversité écologique et paysagère des milieux humides.

Photo 4 zoom sur une espèce : le liparis de Loesel (photo Liparis loeselii DLP2.JPG, Dominique Lopez-Pinot)

C'est dans les prairies humides que l'on pourra surprendre le délicat Liparis de Loesel. Cette orchidée rarissime symbolise la très grande diversité floristique des marais.

2.2- Albanais

Bandeau bleu : Natura 2000 réseau des zones humides de l'Albanais

Titre : L'Albanais, de zone humide en zone humide

Niveau 1 :

Les orchidées aux formes surprenantes, la rainette arboricole, grenouille rare dans notre région, ou le blongios nain, minuscule héron migrateur évoquent un autre monde... Le territoire de l'Albanais recèle un véritable réseau de zones humides, d'une richesse naturelle insoupçonnée ! 43 d'entre elles, d'un remarquable intérêt écologique, sont intégrées au réseau Natura 2000.

Sous-titre : Restaurer et sensibiliser, avec Natura 2000

Niveau 2 :

- **des études préalables** : le SIGAL –Syndicat mixte Intercommunal pour la Gestion du contrat global et de développement de l'Albanais- a sollicité ASTERS pour compléter la partie environnementale du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Albanais).

- **des réalisations concrètes** : les promeneurs peuvent déjà profiter du site de Crosagny, aménagé pour la découverte, grâce aux financements du programme européen Life « Nature et Territoires ».

- **des actions à venir** : les étangs et le moulin de Crosagny seront au centre d'un réseau de découverte de l'Albanais. Une mare pédagogique viendra compléter le sentier et la tour d'observation déjà existants.

Niveau 2 - Témoignage à recueillir : Georges RIGOT, maire de Saint-Félix, président du SIREC (Syndicat Intercommunal pour la Réhabilitation de l'Etang de Crosagny) : "L'élaboration d'un SCOT a apporté une certaine maîtrise dans le développement, avec une part importante laissée à la qualité des paysages, aux milieux humides et prairies sèches. Aussi, je pense que Natura 2000 peut s'intégrer dans d'autres projets de territoire, si c'est fait intelligemment. Si la procédure Natura 2000 permet à un territoire à la fois de s'exprimer, de mener des projets, de valoriser des espaces, je ne vois pas pourquoi cela ne s'intégrerait pas. Natura 2000, c'est un mode de gestion de milieu particulier, c'est le faire vivre normalement."

Niveau 3 :

Photo de zones humides dans le paysage : (photo DJ-Chez Chassot-ZH Albanais.jpg ou DJ-la ChiésazN-ZH Albanais.jpg ou DJ-Les Tines-ZH Albanais.jpg)

Ces zones humides jouent un rôle important de récepteurs des bassins versants, tout en abritant de nombreuses espèces rares ou particulièrement menacées.

Photo aménagement + visiteurs à Crosagny

A proximité des zones urbaines, le site de Crosagny offre un espace de découverte de qualité, autant naturel que culturel.

zoom sur une espèce, photo + légende : le blongios nain

A peine plus gros que le pigeon domestique, le blongios nain est le plus petits de nos hérons. Pour se reproduire, il se cache au milieu des roseaux. Il est alors difficile de déceler sa présence !

B- Information du tronc commun

1- Présentation de Natura 2000

Titre : Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Niveau 1 :

Natura 2000, c'est un vaste réseau de sites naturels, présentant un enjeu en terme de biodiversité, à l'échelle de l'Europe.

Natura 2000, c'est un cadre commun d'actions en faveur de la préservation des milieux naturels. Son objectif est de « maintenir la diversité biologique des milieux, en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles » (préambule de la Directive Habitats). En effet, les sites trouvent souvent leur équilibre en lien avec les pratiques humaines.

Niveau 2 :

La conservation des sites se réfère à 2 mesures existantes :

- la **directive Oiseaux** prévoit la protection des habitats nécessaires à la reproduction et à la survie des oiseaux sauvages devenus rares ou menacés ;
- la **directive Habitats** vise à préserver les habitats naturels de la faune et de la flore.

Niveau 3 :

Ces 2 directives ont été adoptées par chacun des Etats membres de l'Union Européenne. Ils proposent eux-mêmes les sites Natura 2000 et s'engagent à en assurer la conservation.

Sous-titre : Natura 2000 en Haute-Savoie

Niveau 1 :

Natura 2000 concerne tous les acteurs intervenant sur les espaces naturels, pour une gestion concertée et assumée. Gérer ne peut se faire qu'avec le plein assentiment du ou des propriétaire(s), public(s) ou privé(s).

Sous-titre : Un florilège haut-savoyard + **CARTE** + 4 photos de paysages (photo RN Bout du Lac.jpg ou photo Roselière.jpg + photo JH-vallon de Villy.jpg + photo JH-Fiz Anterne.jpg + photo DJ-Chez Chassot-ZH Albanai.jpg ou DJ-la ChiésazN-ZH Albanais.jpg ou DJ-Les Tines-ZH Albanais.jpg suivant celle utilisée dans l'Albanais)

Niveau 2 :

Le département de la Haute-Savoie a retenu 20 sites Natura 2000, soit près de 11% de sa surface. Forêts, tourbières, marais, prairies de montagne, zone de nidification du gypaète barbu : ces 500 km² soulignent l'extrême diversité des milieux naturels en Haute-Savoie.

Niveau 2 ou 3 :

- *Sous-titre* : Le site Natura 2000 Arve-Giffre, des montagnes vivantes

Entre les vallées de l'Arve et du Giffre, un vaste ensemble montagneux présente des milieux naturels contrastés, en grande partie protégés. C'est un territoire privilégié d'activités pastorales, forestières et touristiques, mais aussi de quiétude pour la faune et la flore sauvages.

Information à faire apparaître avec la carte :

Sur 21 500 hectares, le site Natura 2000 Arve-Giffre comprend les réserves naturelles de Sixt-Passy, de Passy, des Aiguilles Rouges, de Carlaveyron et du Vallon de Bérard. Des secteurs particulièrement riches ou sensibles s'ajoutent à leur périphérie, sur les communes de Passy, de Servoz, des Houches, de Chamonix et de Vallorcine.

- *Sous-titre* : Le site Natura 2000 Cluse du lac d'Annecy, l'homme et le marais
Aux portes de la ville, les marais de la Cluse du lac d'Annecy sont des sites privilégiés pour la découverte d'une nature préservée. Leur rareté actuelle souligne leur grande valeur écologique, dans un contexte fortement urbanisé.

- *Sous-titre* : Le site Natura 2000 réseau des zones humides de l'Albanais, une mosaïque naturelle

Au creux des vallons de l'Albanais, une myriade de zones humides ponctue le paysage. Ces milieux naturels, riches de diversité, sont menacés de banalisation, abandonnés du fait de la déprise agricole ou en forte régression, suite au mitage ou à l'urbanisation des paysages.

2- Méthode

Titre : Des contrats, au centre de la préservation

Niveau 1 :

En France, la concertation locale a été privilégiée, pour permettre aux partenaires de se mettre d'accord et de s'approprier la préservation et la gestion des sites.

Niveau 2 :

La procédure Natura 2000 est mise en oeuvre sous l'autorité du Préfet de département, qui consulte et associe les différents partenaires, des propositions de périmètres sont ensuite transmises à la Commission européenne par le Ministre chargé de l'environnement.

La procédure Natura 2000 est menée par les services de l'Etat (DIREN, DDAF) en étroite collaboration avec les collectivités locales. En Haute-Savoie, la DIREN coordonne globalement la procédure et la DDAF la met en oeuvre.

Niveau 1 :

Ensuite, la phase concrète de gestion et de préservation se décline en deux étapes :

Sous-titre : Se concerter

Niveau 1 + SCHEMA avec réunion des acteurs et docob :

Pour chaque site Natura 2000, un **comité de pilotage** regroupe, sous la présidence d'un élu local, les partenaires concernés par la gestion du site : partenaires institutionnels, collectivités locales, propriétaires, exploitants, associations, usagers, ... L'Etat siège dans ce comité à titre consultatif.

Les partenaires se mettent d'accord sur la gestion du site et se fixent des objectifs pour 6 ans, dans un **document d'objectifs**. Cet outil de concertation est rédigé par un opérateur technique.

Niveau 2 – photo équipe sur le terrain :

ASTERS, Conservatoire départemental des Espaces Naturels est opérateur technique pour les sites Natura 2000 d'Arve-Giffre, de la Cluse du lac d'Annecy et de l'Albanais, entre autres. L'association a mis à profit son expérience dans la gestion des réserves naturelles et sa pratique des outils techniques. Elle impulse et coordonne les différentes étapes.

Sous-titre : Agir

Niveau 1 : **SCHEMA**

A partir du document d'objectifs, deux types de contrats peuvent être établis : les **contrats Natura 2000** pour les milieux forestiers et non agricoles et les **contrats d'agriculture**

durable, pour les exploitations agricoles. Il s'agit de contrats volontaires passés avec l'Etat, en vue de :

- définir précisément les opérations à accomplir, pour conserver ou rétablir les habitats naturels et les espèces,
- financer les travaux et les services rendus à la collectivité par les gestionnaires (propriétaires, agriculteurs, forestiers, chasseurs, associations, collectivités territoriales, communes, ...).

Niveau 1- conclusion :

Natura 2000 se définit comme un outil concret local de développement durable. Il conforte l'agriculture et l'exploitation forestière dans leur mission d'entretien des espaces ruraux et montagnards.

En Haute-Savoie, dans un contexte fortement touristique, les sites Natura 2000 participent à la valorisation maîtrisée et durable des milieux naturels.